



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Toulouse, le **05 MAI 2023**

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

à

Monsieur le Président de Tisséo
Collectivités

RAR n° 2C 466 808 86995

Objet : Troisième enquête parcellaire complémentaire pour l'insertion de l'infrastructure de la troisième ligne de métro située sur les communes de Colomiers et de Toulouse.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, le lien permettant l'accès à l'avis favorable rendu et au procès-verbal établi par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête parcellaire complémentaire relative à l'opération citée en objet.

En votre qualité de maître d'ouvrage, vous voudrez bien me faire connaître la suite que vous envisagez de donner à cette procédure.

Dans l'hypothèse où vous décideriez d'initier la phase judiciaire de la procédure d'expropriation, en me demandant de prendre les arrêtés de cessibilité et de saisir le juge de l'expropriation, il vous appartiendrait de me faire parvenir votre demande accompagnée d'un état des parcelles à déclarer cessibles et des preuves de notifications, par voies postale ou extra-judiciaire, adressées à l'ensemble des ayants droit concernés avant l'ouverture de l'enquête.

Je vous saurais gré, par ailleurs, de bien vouloir mettre à la disposition du public l'avis et le procès-verbal du commissaire enquêteur pendant le délai d'un an.

Bureau de l'utilité publique
Affaire suivie par : Héroïse HAMON
Mél : heloise.hamon@haute-garonne.gouv.fr
pref-utilite-publique@haute-garonne.gouv.fr
1, place Saint-Étienne
31 038 TOULOUSE CEDEX 9
Tél. : 05 34 45 38 60
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr

Je vous précise que ces documents sont téléchargeables sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne via le chemin d'accès suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr --> Publications --> Déclarations d'intention, enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale --> Déclaration d'utilité publique d'opérations d'aménagement et infrastructures de transport->enquêtes publiques achevées --> troisième enquête parcellaire complémentaire TAE.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile.

Pour le préfet et par délégation :
Le secrétaire général,

Serge JACOB

